067-200094332-20210215-0000000936-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 19/02/2021 Retour Préfecture : 19/02/2021 Date de publication: 22/02/2021



# **Extrait des** délibérations

de la Commission permanente

N° CP-2021-2-2-1 Séance du lundi 15 février 2021

# **CONVENTIONS CONSTITUTIVES DE DEUX GROUPEMENTS DE COMMANDES DEDIES AUX EQUIPEMENTS NUMERIQUES ET AUX** PRESTATIONS AMOA TICE POUR LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION ET LES SITES INTERNES DE **COLLECTIVITES DU GRAND EST**

Présidence de : M. BIERRY Frédéric

## PRESENTS:

ALFANO Alfonsa, BAUER Marcel, BERTRAND Rémi, BEY Françoise, BIHL Pierre, BOHN Patricia, BUFFET Françoise, BURGER Etienne, CAHN Mathieu, CARBIENER Thierry, DELATTRE Cécile, DIETRICH Martine, DILIGENT Danielle, DOLLINGER Isabelle, ELKOUBY Eric, ERBS André, FERRARI Pascal, GRAEF-ECKERT Catherine, GRAPPE Alain, GROFF Bernadette, HAGENBACH Vincent, HEINTZ Paul, HEMEDINGER Yves, HOERLE Jean-Louis, HOLDERITH Nadine, HOMMEL Denis, JANDER Nicolas, JENN Fatima, KALTENBACH-ERNST Nathalie, KEMPF Suzanne, KOCHERT Stéphanie, LEHMANN Marie-Paule, LUTENBACHER Annick, MARAJO-GUTHMULLER Nathalie, MARTIN Monique, MATT Nicolas, MAURER Jean-Philippe, MEHLEN-VETTER Josiane, MILLION Lara, MULLER Betty, MUNCK Marc, OEHLER Serge, PFERSDORFF Françoise, SCHITTLY Marc, SUBLON Yves, VALLAT Marie-France, VOGT Pierre, WITH Rémy, WOLF Etienne, WOLFHUGEL Christiane, ZAEGEL Sébastien

#### **EXCUSES AVEC PROCURATION:**

M. ADRIAN Daniel donne procuration à Mme LUTENBACHER Annick

M. COUCHOT Alain donne procuration à M. FERRARI Pascal

M. DEBES Vincent donne procuration à M. GRAPPE Alain

M. DELMOND Max donne procuration à M. VOGT Pierre

Mme DREXLER Sabine donne procuration à M. JANDER Nicolas

Mme ESCHLIMANN Michèle donne procuration à M. BURGER Etienne

M. FISCHER Bernard donne procuration à Mme KALTENBACH-ERNST Nathalie

Mme GREIGERT Catherine donne procuration à M. BAUER Marcel

M. HABIG Michel donne procuration à Mme MARTIN Monique

Mme HELDERLE Emilie donne procuration à M. BIHL Pierre

Mme JEANPERT Chantal donne procuration à Mme MARTIN Monique

Mme JUNG Martine donne procuration à M. ELKOUBY Eric

Mme JURDANT-PFEIFFER Pascale donne procuration à M. BIHL Pierre

Mme KLINKERT Brigitte donne procuration à Mme MILLION Lara

M. LE TALLEC Yves donne procuration à M. MAURER Jean-Philippe

M. MEYER Philippe donne procuration à Mme MILLION Lara

Mme MORITZ Christine donne procuration à M. BIERRY Frédéric

Mme MULLER-BRONN Laurence donne procuration à Mme KALTENBACH-ERNST Nathalie

M. MULLER Lucien donne procuration à Mme BOHN Patricia

Mme ORLANDI Fabienne donne procuration à M. WITH Rémy

Mme PAGLIARULO Karine donne procuration à M. GRAPPE Alain Mme RAPP Catherine donne procuration à M. FERRARI Pascal

Mme SCHMIDIGER Pascale donne procuration à Mme LUTENBACHER Annick

M. SENE Marc donne procuration à M. BURGER Etienne

M. STRAUMANN Eric donne procuration à M. WITH Rémy

Mme THOMAS Nicole donne procuration à Mme DOLLINGER Isabelle

M. TRIMAILLE Philippe donne procuration à M. JANDER Nicolas

## **EXCUSE**:

M. SCHULTZ Denis

La Commission permanente du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace n°CD-2021-1-1-04 du 2 janvier 2021 relative aux délégations de compétences du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace à la Commission permanente,
- VU l'avis de la Commission d'excellence éducative et de l'accompagnement des familles du ...
- VU le rapport du Président de la Collectivité européenne d'Alsace,

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

- Approuve la convention constitutive d'un groupement de commandes pour les équipements numériques,
- Approuve la convention constitutive d'un groupement de commandes pour les prestations d'AMOA TICE,
- Désigne M. Philippe MEYER, vice-président de la Commission de l'excellence éducative et de l'accompagnement des familles, délégué à l'éducation et à la jeunesse, comme représentant titulaire de la Collectivité européenne d'Alsace au sein des instances des groupements de commandes pour les équipements numériques et les prestations d'AMOA TICE,

- Autorise le Président à signer les deux conventions jointes en annexe au présent rapport.
- M. Philippe MEYER ne participe ni au débat ni au vote en sa qualité de représentant de la Collectivité européenne d'Alsace au sein des groupements de commandes dédiés aux équipements numériques et aux prestations AMOA TICE pour les établissements d'enseignement et de formation et les sites internes de collectivités du Grand Est.

Le Président

Frédéric BIERRY

Adopté à l'unanimité